

CAP : Cas de saisine

Mise à jour : décembre 2020

Objet de la saisine	Références	Avis / information	Pièces à joindre	Observations
Compte Epargne-Temps*				
- Refus d'accorder un congé au titre du CET	Décret n°2004-878 art.10	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
Compte Personnel de Formation				
- Refus d'une mobilisation du Compte Personnel de Formation : • Demande formulée par l'autorité territoriale lorsque celle-ci envisage de refuser une mobilisation du CPF pour une 3^{ème} année consécutive sur une formation de même nature • Demande formulée par l'agent à qui l'autorité territoriale refuse une demande de mobilisation de son CPF	Loi n°83-634 art.22 quater II Loi n°84-594 art.2-1 Décret n°2017-928 art.1	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
Congé de maladie				
- Licenciement à l'expiration d'un congé de maladie (si l'agent refuse le poste assigné sans motif valable lié à l'état de santé)	Décret n°87-602 art.17 et 35	Avis	Rapport de présentation (identification de l'agent) + toute pièce nécessaire à la compréhension du dossier	

Objet de la saisine	Références	Avis / information	Pièces à joindre	Observations
Démission				
- Refus d'accepter une démission*	Loi n°84-53 art. 30 et 96	Avis	Courrier de l'agent	
Disponibilité : Cas de saisine à la demande de l'agent				
- Décision de refus à une demande de mise en disponibilité discrétionnaire	Loi n°84-53 art.72 Décret n°89-229 art.37-1	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	Nouveau cas de saisine
- Décision de mise en disponibilité d'office à l'expiration des congés prévus aux 2°, 3° et 4° de l'article 57	Loi n°84-53 art.72 Décret n°89-229 art.37-1	Avis	Courrier de l'agent + toute pièce utile à la compréhension du dossier	Nouveau cas de saisine
- Décision relative à la réintégration ou à l'absence de réintégration après disponibilité	Loi n°84-53 art.72 Décret n°89-229 art.37-1	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	Nouveau cas de saisine
- Licenciement après mise en disponibilité d'office d'un fonctionnaire ayant refusé 3 propositions d'affectation en vue de sa réintégration	Décret 86-68 art.20 et 27	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
Droit syndical				
- Mise à disposition auprès d'une organisation syndicale, sous réserve des nécessités de service	Loi n°84-53 art.100 Décret n°85-397 art.21	Avis	Rapport de présentation+ toute pièce utile à la compréhension du dossier	
- Désignation incompatible avec la bonne marche du service d'un agent bénéficiaire d'une décharge d'activité de service	Décret n°85-397 art.20	Information	Rapport de présentation+ toute pièce utile à la compréhension du dossier	

Objet de la saisine	Références	Avis / information	Pièces à joindre	Observations
Droit syndical (suite)				
- Refus d'accorder un congé de formation dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical	Décret n°85-552 art.2	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
Evaluation professionnelle				
- Demande de révision du compte-rendu d'entretien professionnel*	Loi 84-53 art.76 Décret n°2014-1526 art.7	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
Formation				
- 2 ^{ème} refus du bénéfice d'une action de formation professionnelle (avant le 2 ^{ème} refus successif par l'autorité territoriale sur la même formation)	Loi n°84-594 art.2	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
- Refus d'accorder un congé de formation dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical	Décret n°89-229 art.37-1	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
- Refus d'accorder un congé de formation dans le cadre de l'exercice d'un mandat électif local	Code Général des C.T. Art. R. 2123-20	Information	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	

Objet de la saisine	Références	Avis / information	Pièces à joindre	Observations
Formation (CPF)				
- Refus d'une mobilisation du Compte Personnel de Formation : • Demande formulée par l'autorité territoriale lorsque celle-ci envisage de refuser une mobilisation du CPF pour une 3^{ème} année consécutive sur une formation de même nature • Demande formulée par l'agent à qui l'autorité territoriale refuse une demande de mobilisation de son CPF	Loi n°83-634 art.22 quater II Loi n°84-594 art.2-1 Décret n°2017-928 art.1	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
Licenciement				
- Fonctionnaire stagiaire : licenciement <u>en cours</u> de stage pour insuffisance professionnelle	Loi n°84-53 art.46 Décret 92-1194 art.4	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
- Fonctionnaire titulaire : licenciement pour insuffisance professionnelle	Loi n°84-53 art.93	Avis	Voir note d'information sur la procédure disciplinaire	La CAP siège en formation disciplinaire
- Licenciement après mise en disponibilité d'office d'un fonctionnaire ayant refusé 3 propositions d'affectation en vue de sa réintégration	Décret 86-68 art.20 et 27	Avis	Rapport de présentation+ toute pièce nécessaire à la compréhension du dossier	
- Licenciement à l'expiration d'un congé de maladie (si l'agent refuse le poste assigné sans motif valable lié à l'état de santé)	Décret n°87-602 art.17 et 35	Avis	Rapport de présentation (identification de l'agent) + toute pièce nécessaire à la compréhension du dossier	

Objet de la saisine	Références	Avis / information	Pièces à joindre	Observations
P.A.C.T.E. (Parcours d'accès aux carrières de la fonction publique) (Loi n°84-53 art.38 bis)				
- Titularisation	Décret n°2005-904 art.19	Avis	Rapport de présentation + avis de la commission de titularisation	
Reclassement des agents de Police Municipale				
- Reclassement dans un autre cadre d'emplois en cas de retrait ou de suspension de l'agrément	Code des communes art. L 412-49 Décret n°85-1054 art.3	Avis	Rapport de présentation + toute pièce utile à la compréhension du dossier	
Réintégration				
- A l'issue d'une période de privation des droits civiques ou d'une interdiction d'exercer un emploi public - Réintégration dans la nationalité française	Loi n°83-634 art.24	Avis	Rapport de présentation + document officiel permettant d'établir la fin de la période + fiche de poste	
Sanctions disciplinaires				
Fonctionnaire stagiaire : - exclusion de 4 à 15 jours - exclusion définitive du service	Décret n°92-1194 art.6	Avis	Voir note d'information sur la procédure disciplinaire	La CAP siège en formation disciplinaire
Fonctionnaire titulaire : sanctions des 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} groupes (2 ^{ème} groupe : abaissement d'échelon, exclusion de 4 à 15 jours ; 3 ^{ème} groupe : rétrogradation, exclusion de 16 jours à 2 ans ; 4 ^{ème} groupe : mise à retraite d'office, révocation)	Loi n°83-634 art.19 Loi n°84-53 art.89	Avis	Voir note d'information sur la procédure disciplinaire	La CAP siège en formation disciplinaire

Objet de la saisine	Références	Avis / information	Pièces à joindre	Observations
Stagiaire				
- Licenciement <i>en cours de stage</i> pour insuffisance professionnelle	Loi n°84-53 art.46 Décret n°92-1194 art.4	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
- Refus de titularisation à l'issue du stage	Loi n°84-53 art.30	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
Télétravail				
- Refus opposé à une demande de télétravail (demande initiale ou renouvellement)	Décret n°89-229 art.37-1	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
- Interruption du télétravail à l'initiative de l'administration	Décret n°2016-151 art.10	Avis	Rapport de présentation + toute pièce utile à la compréhension du dossier	
Temps partiel*				
- Temps partiel sur autorisation : refus d'autorisation ou litiges sur les modalités d'exercice du travail à temps partiel	Loi n°84-53 art.60 et 60 bis	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	
- Temps partiel de droit : litiges sur les modalités d'exercice du travail à temps partiel	Loi n°84-53 art.60 et 60 bis	Avis	Formulaire de saisine + pièces indiquées sur le formulaire	

Objet de la saisine	Références	Avis / information	Pièces à joindre	Observations
Titularisation (agents contractuels)				
- Titularisation par voie d'inscription sur une liste d'aptitude (décret en Conseil d'Etat)	Loi n°84-53 art.128 et 130	Avis	Rapport de présentation	
Travailleurs handicapés (art. 38 Loi 84-53)				
- Renouvellement du contrat - dans le même cadre d'emplois et pour une durée équivalente - dans un cadre d'emplois de niveau hiérarchique inférieur - non-renouvellement du contrat	Décret n°96-1087 art.8	Avis	Rapport de présentation + motivation de la décision	

* : saisine de la CAP à l'initiative de l'agent